



DESTINATAIRES :

- FFS
- Comités Régionaux
- Clubs FFS
- ESF

Le 20 octobre 2011



**Objet :** Régularité des compétitions FFS et des tests organisés par les clubs et les ESF dans le cadre de la prise en compte des points « SKI-OPEN/COQ D'OR »



Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des changements adoptés par la Commission Technique du Ski open Coq d'Or qui s'est réunie le mercredi 22 juin 2011 à MEYLAN au siège du SNMSF.



**1- Modification des conditions de participation pour le Coq d'Or 2012 :**

Le calcul du classement ski open se fera sur :

- les courses de la saison 2010-2011
- les courses du début de la saison 2011-2012 avec prise en compte des points « SKI OPEN » réalisés **jusqu'au 31 janvier 2012.**

Cette modification sera inscrite sur le règlement du COQ D'OR 2012.



**2- Conditions de participation au Coq d'Or :**

Les fourchettes de points permettant d'accéder aux phases de pré-qualification et de qualification sont redéfinies **chaque année.**



**3- Déontologie des ouvreurs lors de tests ESF ou de courses FFS (Coq de Bronze ou d'Argent) :**

Après analyse des résultats d'un grand nombre de compétitions ou tests ESF, il ressort que certaines épreuves sont faussées par le comportement des ouvreurs. (Ouvreurs battus par des enfants de la catégorie poussins, performance réalisée par des benjamins et benjamines inférieure à 3 points SKI OPEN).



.../...

Les membres de la Commission Technique du « SKI OPEN COQ D'OR » s'accordent à dire que les ouvreurs de ces compétitions ont un code déontologique à respecter. Ceci sous peine d'une perte de confiance des enfants et des parents envers le mode de qualification au COQ D'OR.

Les règles et les devoirs des ouvreurs lors de ces épreuves doivent être :

- A- Respect des règlements sportifs en vigueur.
- B- Pratiquer son meilleur niveau de ski possible.
- C- Utiliser du matériel performant (skis et équipement)

Il est envisagé d'éliminer les courses dont les résultats laisseraient apparaître des incohérences au plan sportif (Temps de coureurs inférieurs au temps de l'ouvreur)  
Une étude va parallèlement être conduite afin de définir un nombre de points SKI OPEN « plancher » par catégorie en référence aux listes de la saison passée.

En vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez bien accorder à la mise en œuvre de ces dispositions, nous vous prions de croire à l'expression de nos sincères et sportives salutations.

Roger MURE-RAVAUD  
Directeur Technique SNMSF



Fabien SAGUEZ  
Directeur Technique National FFS

